

S'inscrire à un module de formation

Mode d'emploi

1. A partir du catalogue mis en ligne sur www.francemediation.fr (rubrique Formation), consultez le calendrier des modules de formation (tableau en pied de page). Téléchargez ensuite le bulletin d'inscription correspondant à votre choix. Le programme complet et les tarifs y figurent.
2. Vérifiez les modalités de prise en charge financière de votre formation auprès de votre employeur et de votre OPCO.
3. Retournez rempli, signé et marqué du cachet de l'employeur, votre bulletin d'inscription à l'attention du service Formation de France Médiation (coordonnées ci-dessous)

Indiqués dans les bulletins d'inscription, les tarifs sont spécifiques à chaque dispositif et territoire. Pour les formations en intra, les tarifs sont accessibles sur devis auprès du service Formation de France Médiation (coordonnées ci-dessous)

France Médiation est un organisme de formation référencé Qualité dans DataDock.

Contacts | France Médiation, service Formation, 43 rue Blanche 75009 PARIS - 01 83 97 97 78 / service.formation@francemediation.fr